Raymond Chabot Grant Thornton

Chambre de commerce et d'industrie SAGUENAY LE FJORD
Réaliser ensemble

Perspectives d'investissements et d'opportunités : Portrait régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean

PRÉSENTATION

9 avril 2026

Jean-Philippe Brosseau – Associé, Services de conseil
Raymond Chabot Grant Thornton

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Plan de la présentation

01. Portrait des investissements et opportunités d’affaires de la région

02. Impact économique prévisionnel pour la région

03. Enjeux et défis à aborder afin de maximiser les retombées régionales

04. Axes stratégiques d’intervention pour les parties prenantes

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

01. Portrait des investissements et opportunités d’affaires de la région

Les investissements réalisés et prévus dans la région entre 2025 et 2035 atteignent 37,7 G$

Répartition des investissements à venir dans la région selon la probabilité de réalisation et le type de projet

Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2025 à 2035, en M$, en % du total

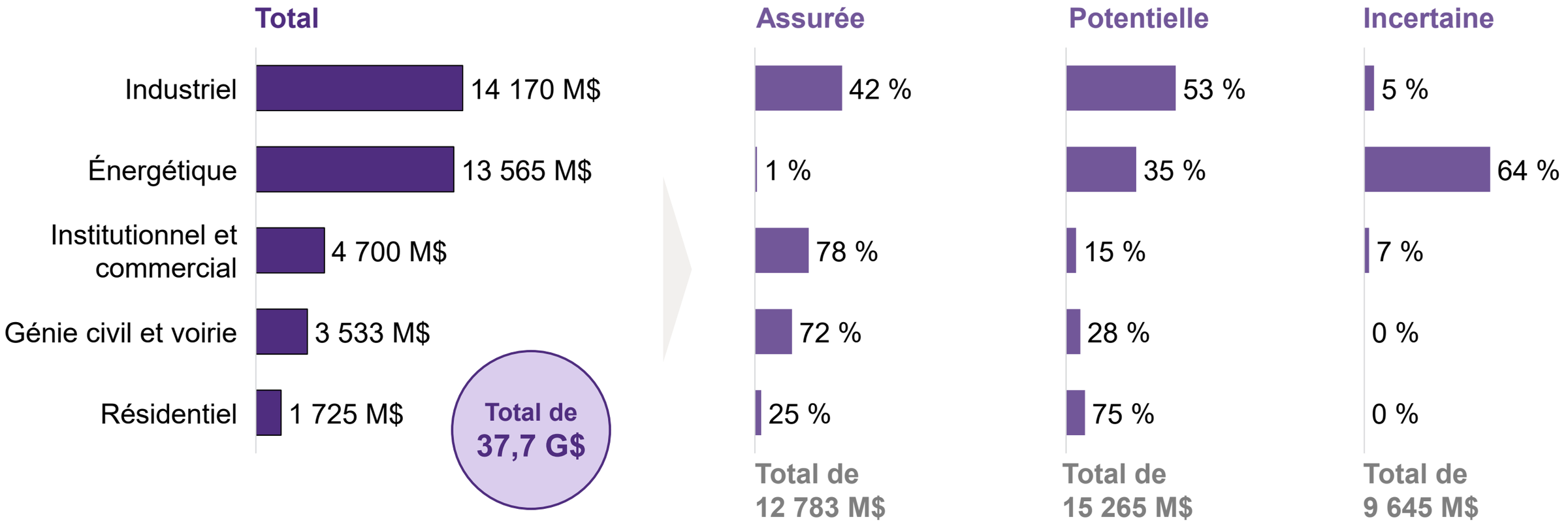

Sources : Consultations auprès des organisations réalisées entre les mois de janvier et mars 2026 par RCGT.

Note : En raison des arrondis, la somme pourrait être différente du total.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Les investissements à venir seront principalement des investissements privés

Répartition des investissements à venir dans la région selon la probabilité de réalisation et le type d'organisation responsable

Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2025 à 2035, en M$, en % du total

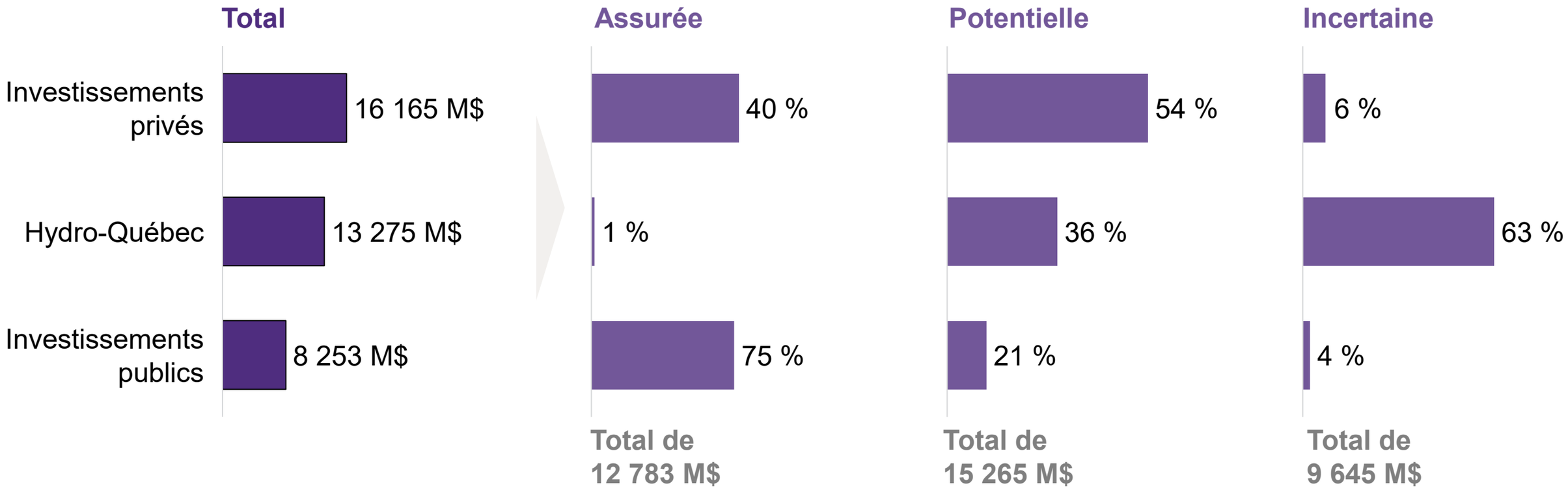

Sources : Consultations auprès des organisations réalisées entre les mois de janvier et mars 2026 par RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Des investissements plus élevés sont prévus en 2028 et 2029

Répartition des investissements à venir dans la région selon l'année de réalisation et la probabilité de réalisation

Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2025 à 2035, en M$, en %

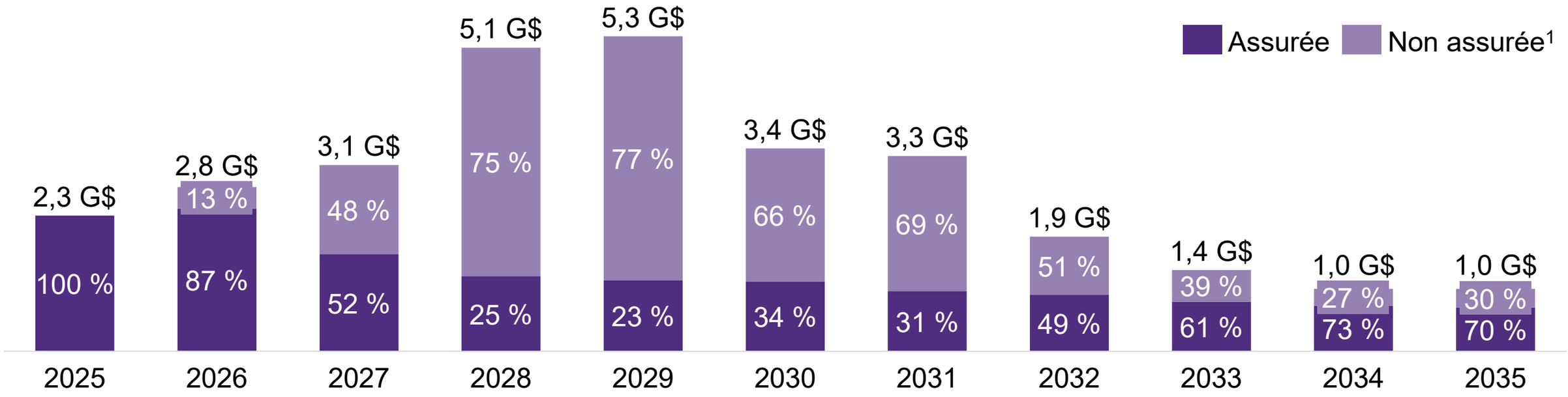

Les **investissements incertains d'Hydro-Québec et de ses partenaires de 8,3 G$** ne sont pas inclus dans la répartition annuelle en raison de cette pause. Le moment de la reprise est indéterminé.

1. Les projets non assurés comprennent les projets dont la probabilité de réalisation est potentielle ou incertaine.

Sources : Consultations auprès des organisations réalisées entre les mois de janvier et mars 2026 par RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

02. Impact économique prévisionnel pour la région

Les retombées économiques des projets à venir dans la région entre 2025 et 2035 sont estimées à 24,1 G$ en termes de PIB

Retombées économiques des investissements à venir dans la région

Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2025 à 2035, en G$, en ETC par année

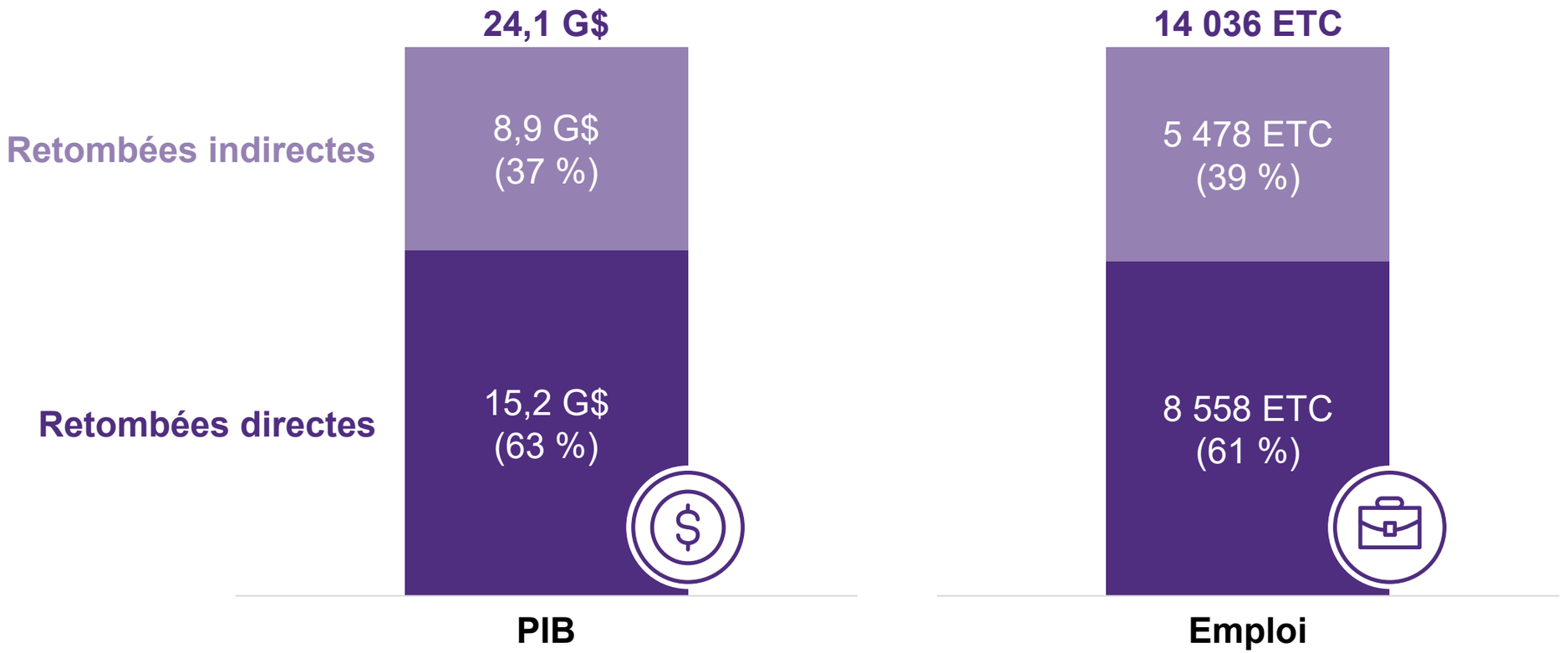

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Plus de la moitié des retombées des investissements à venir auront lieu entre 2027 et 2031

Évolution des retombées économiques des investissements prévus entre 2025 et 2035

Saguenay–Lac-Saint-Jean, en matière de PIB et d'emplois, en M$, en nombre d'ETC, en %, 2025 à 2035

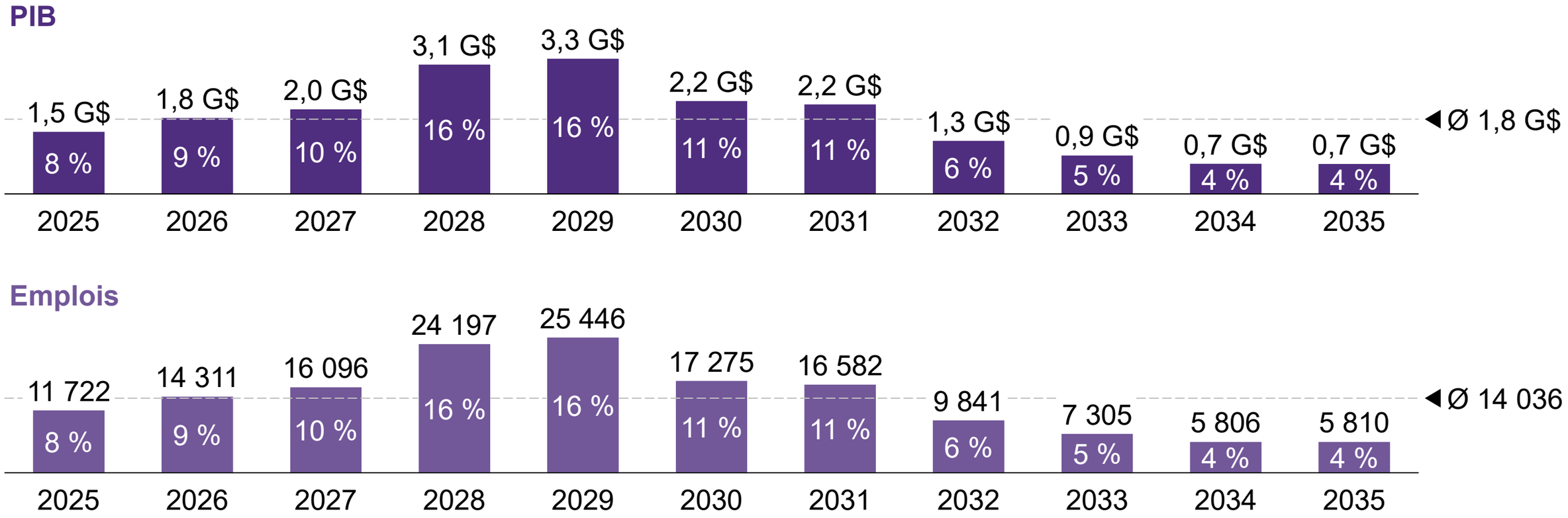

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

03. Enjeux et défis à aborder afin de maximiser les retombées régionales

Les enjeux et défis à aborder sont regroupés sous 4 thématiques

Thématiques

1. Main-d’œuvre
2. Productivité et performance des chantiers
3. Capacité de réalisation des projets
4. Conditions de réussite régionales

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Depuis 2021, le nombre de travailleurs est en hausse dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Évolution du nombre d'emplois et des taux d'emploi et de postes vacants dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

En milliers d'emplois, taux en %, 2019 à 2025, région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean

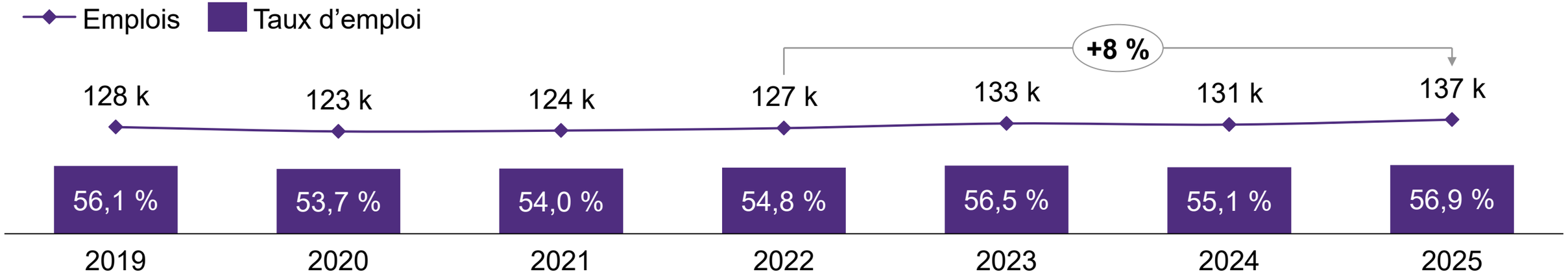

Évolution du taux de postes vacants

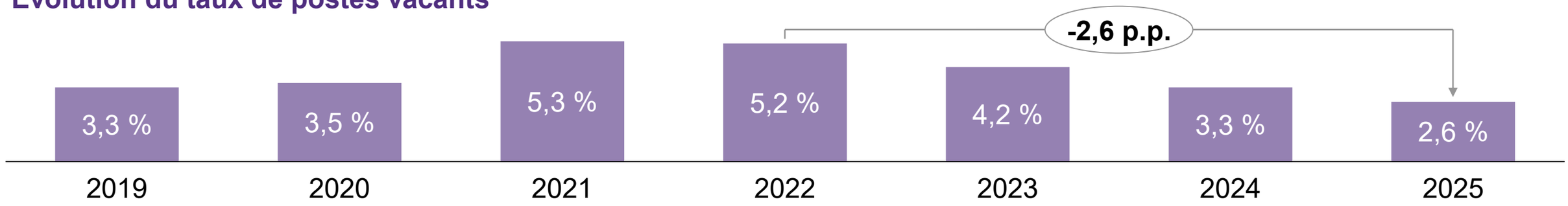

Sources : ISQ, 2026. Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Le taux de chômage a augmenté en 2025 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour atteindre 4,5 %

Évolution du taux de chômage dans la RMR de Saguenay et la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

En %, 2019 à 2025

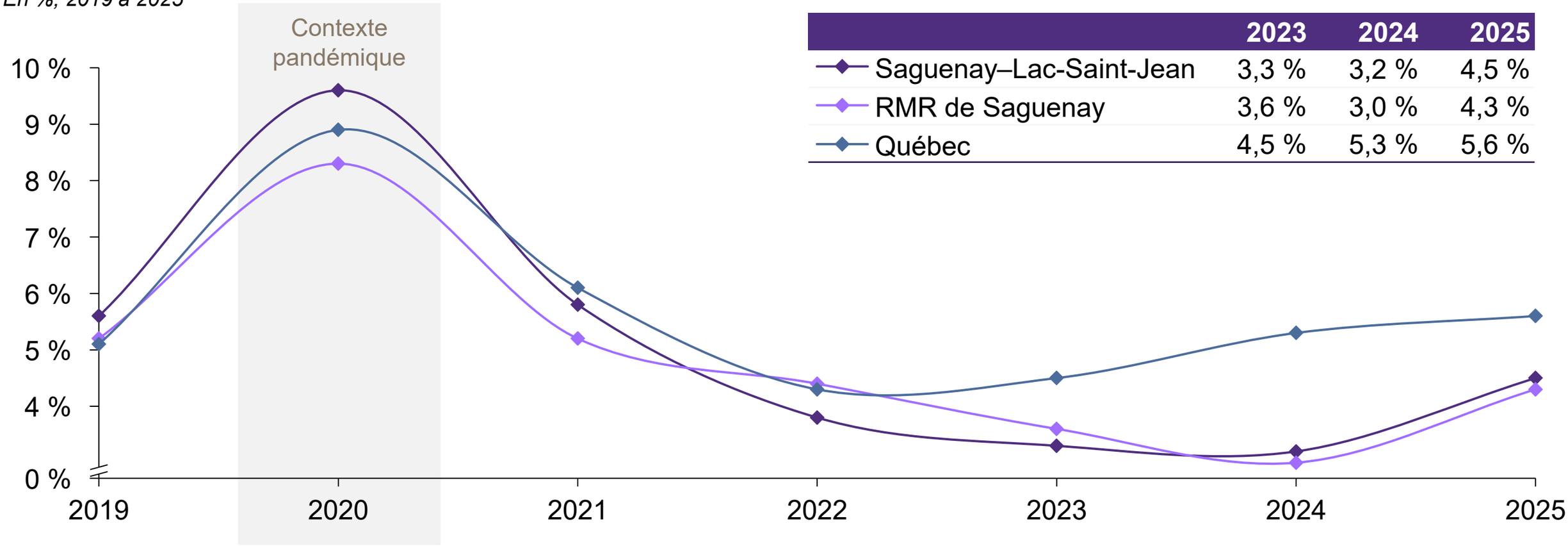

	2023	2024	2025
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3,3 %	3,2 %	4,5 %
RMR de Saguenay	3,6 %	3,0 %	4,3 %
Québec	4,5 %	5,3 %	5,6 %

Sources : ISQ, 2026. Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Des déficits ou de légers déficits de main-d’œuvre sont prévus dans 14 professions à moyen terme dans la région

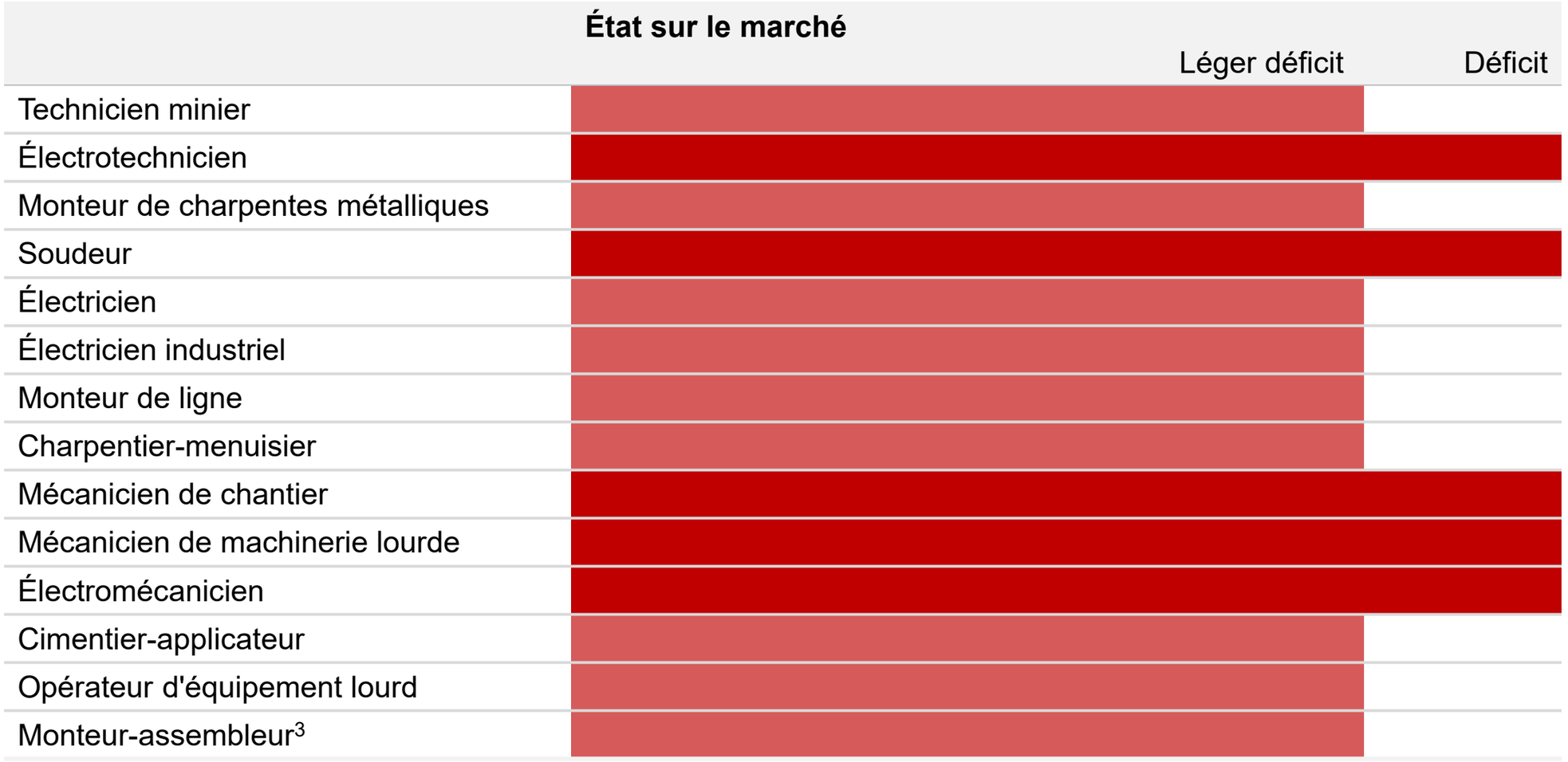

L’état sur le marché indique si la main-d’œuvre prévue **permettra ou non de combler les besoins** des employeurs durant la période analysée.

L’échelle comporte **cinq échelons, du surplus au déficit**, en incluant l’équilibre.

Sources : Services Québec, 2025. Analyse RCGT. *3. Monteur-assembleur de matériel mécanique.*

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

La part des travailleurs de la construction résidant au Saguenay–Lac-Saint-Jean qui travaillent dans la région est en hausse

Évolution de la part des heures travaillées par les résidents du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon la région de travail

Québec, en %, 2019 à 2024

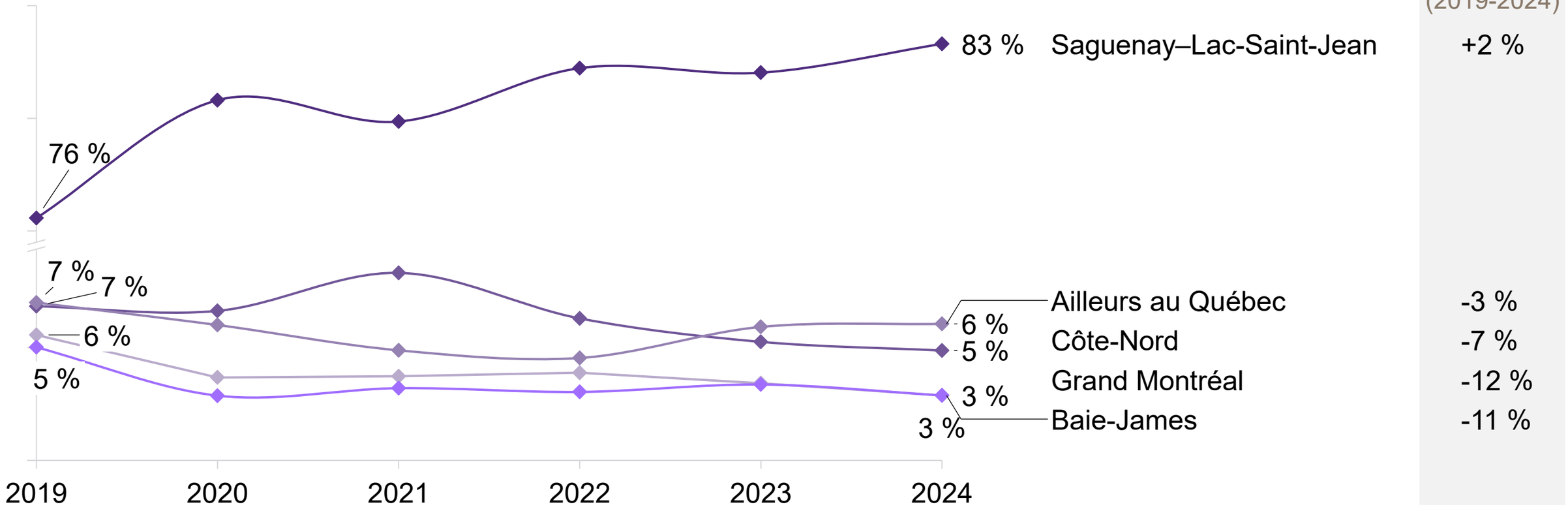

Sources : Commission de la construction du Québec (CCQ), 2025. Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

La croissance du salaire a été plus rapide au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans la Côte-Nord ou dans le reste du Québec

Évolution du salaire annuel moyen par employé dans l'industrie de la construction selon la région

Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Ensemble du Québec, en k$, 2015 à 2024

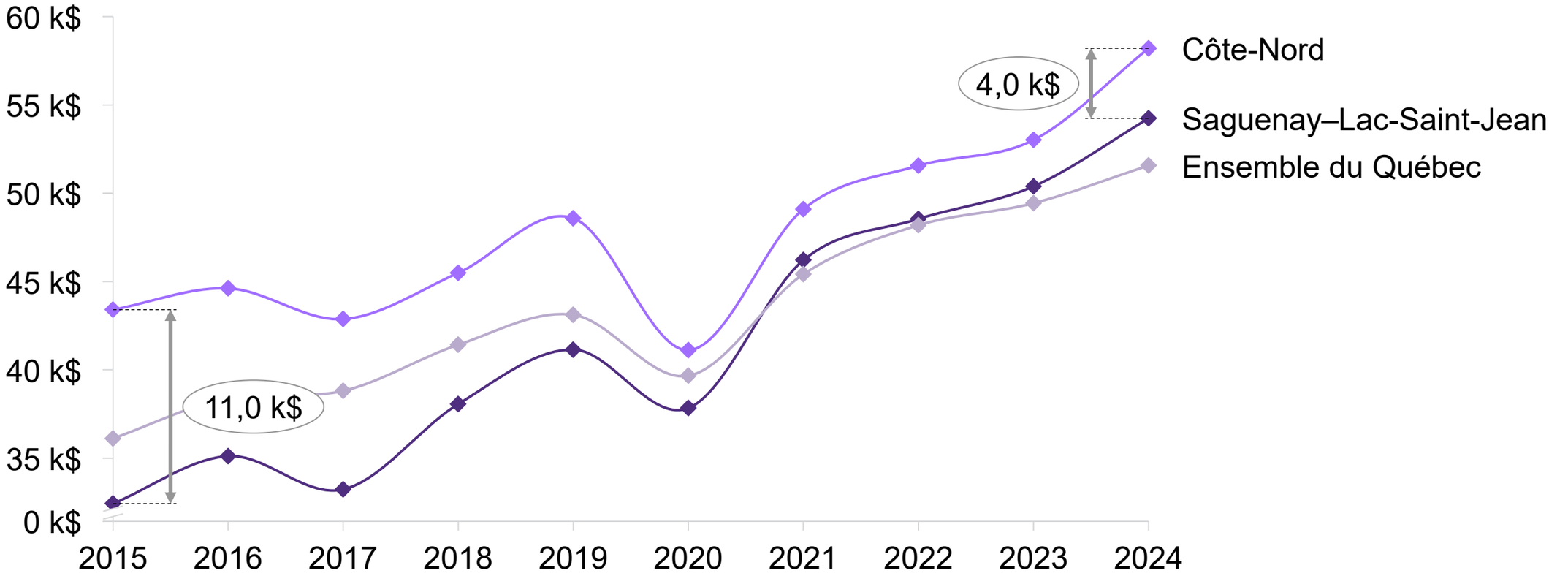

	TCAM (2015-2024)
Côte-Nord	+3 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	+6 %
Ensemble du Québec	+4 %

Sources : Commission de la construction du Québec (CCQ), 2025. Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

L'industrie de la construction fait face à une diminution de sa productivité

Évolution de la productivité au travail dans l'industrie de la construction

Québec, 2015 à 2024, en dollars enchaînés (2017) par heure, industrie de la construction, secteur de la construction de bâtiments non résidentiels, secteur des travaux de génie

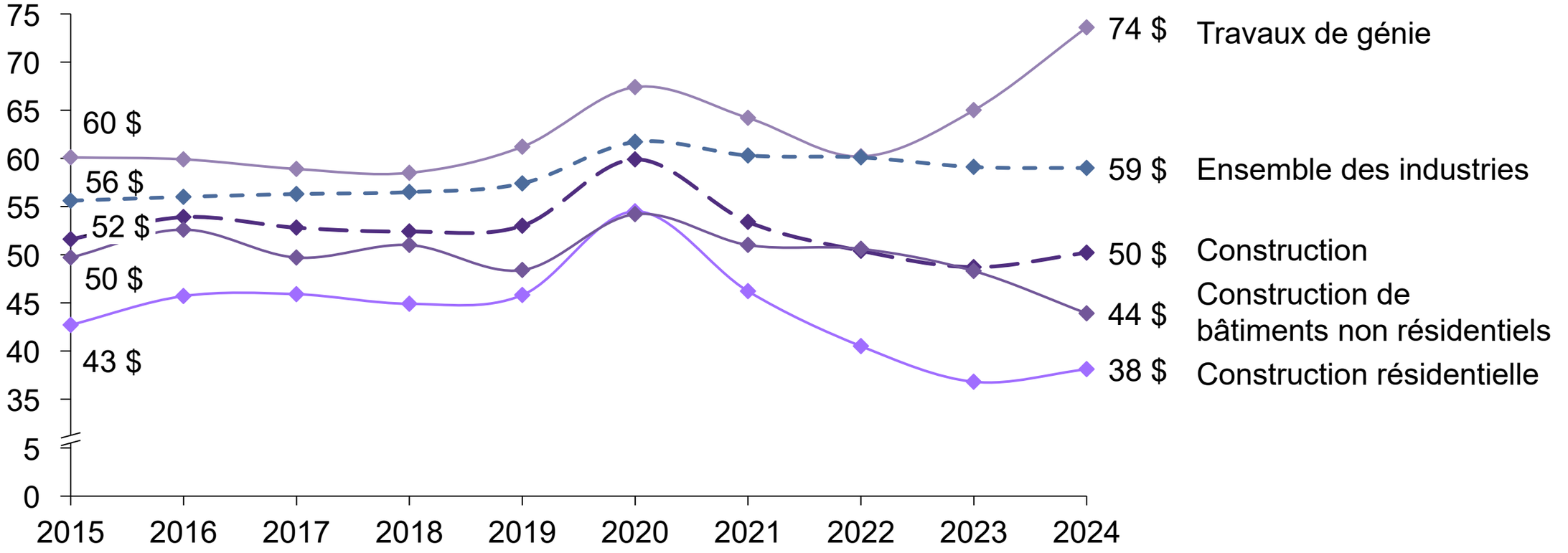

	Δ 2015-2024
Travaux de génie	+22,5 %
Ensemble des industries	+6,1 %
Construction	-2,7 %
Construction de bâtiments non résidentiels	-11,7 %
Construction résidentielle	-10,8 %

Sources : Statistique Canada (Tableau : 36-10-0480-01), 2025. Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Les dépenses en immobilisations ont augmenté en terme nominal, mais sont restées plus stables en dollars constants

Évolution des dépenses en immobilisations et réparations corporelles non résidentielles au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2019 à 2024, en G$, en $ courants, en $ constants de 2019, indice où 100=2019

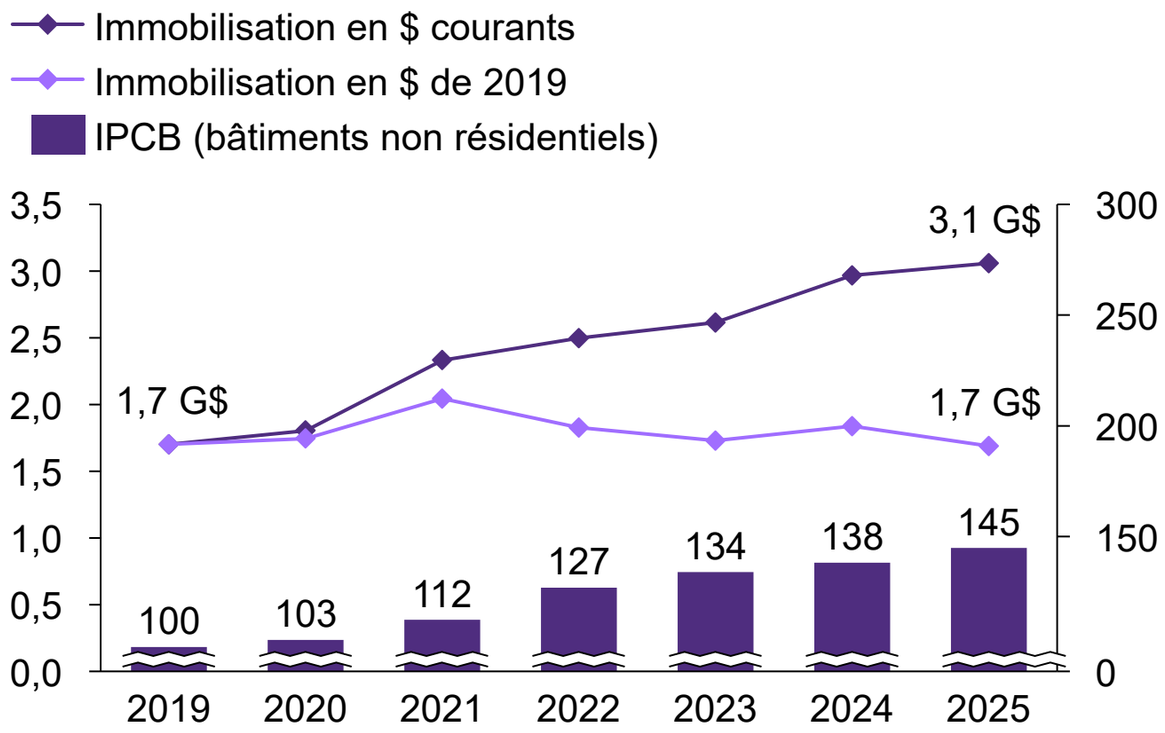

Évolution des dépenses en construction résidentielle au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2019 à 2024, en M$, en $ courants, en $ constants de 2019, indice où 100=2019

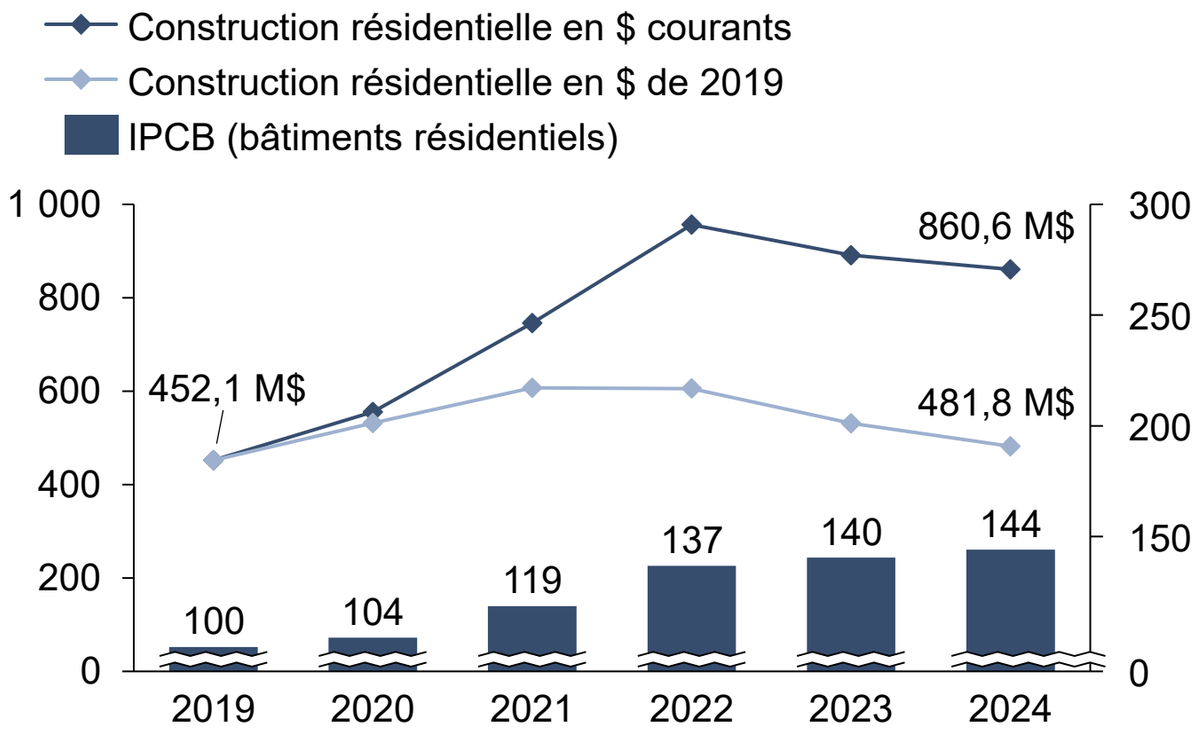

Sources : ISQ, Statistique Canada (Tableau : 18-10-0289-01), 2026. Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

D’autres facteurs influencent également la réussite des projets prévus, que ce soit directement ou indirectement

Cinq facteurs transversaux ont été identifiés comme des conditions de réussite déterminantes pour plusieurs projets prévus par les entreprises de la région.

- Accès à l’énergie
- Investissement en transport et infrastructures publiques
- Accès aux logements
- Corridor du Nord canadien
- L’aéroport Saguenay-Bagotville

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

04. Axes stratégiques d’intervention pour les parties prenantes

Axe 1 : Main-d’œuvre et développement des compétences

Conditions gagnantes

Stabiliser l’adéquation entre l’offre et la demande de main-d’œuvre qualifiée

Améliorer la performance globale de la main-d’œuvre sur les chantiers

Maintenir l’attractivité et la rétention de la main-d’œuvre régionale

Ce que les **entreprises** peuvent faire…

- Partager leurs **besoins prévisionnels de main-d’œuvre**
- Anticiper les **enjeux de relève, de transferts et de consolidation**

Ce que les **donneurs d’ordre** doivent communiquer…

- Les **compétences critiques requises par projet**
- Les **échéanciers prévisionnels réalistes**
- Les **exigences spécifiques de qualification ou de certification**

Ce que les **élus** peuvent faire…

- Soutenir une **planification régionale concertée des besoins de main-d’œuvre**
- **Favoriser l’adaptation de la capacité de formation régionale** aux métiers en déficit

Source : Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Axe 2 : Capacité de réalisation des projets de manière productive

Conditions gagnantes

Consolider la capacité des entreprises régionales à répondre aux besoins de l'ensemble des projets

Favoriser une meilleure prévisibilité de la demande adressée aux entreprises régionales

Assurer l'intégration des entreprises régionales aux chaînes de valeur des investissements prévus

Ce que les **entreprises** peuvent faire…

- Améliorer la **productivité opérationnelle des entreprises**
- **Investir de façon proactive** en équipements et capacités

Ce que les **donneurs d'ordre** doivent communiquer…

- Leur **échéancier des projets à moyen terme**
- Les **travaux susceptibles d'être confiés à la sous-traitance**

Ce que les **élus** peuvent faire…

- Soutenir la **structuration de l'offre régionale**
- **Favoriser la diffusion d'information stratégique** sur les investissements

Source : Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Axe 3 : Concertation régionale pour maximiser l’impact

Conditions gagnantes

Renforcer la coordination et la cohésion entre les acteurs régionaux

Assurer une **cohérence régionale dans le déploiement des projets** d’investissement

Sécuriser **l’accès aux intrants stratégiques**

Ce que les **entreprises** peuvent faire…

- Partager leurs **contraintes de capacité**
- **Planifier leurs investissements** en cohérence avec le phasage régional des projets
- **Participer activement** aux mécanismes de **concertation** régionale

Ce que les **donneurs d’ordre** doivent communiquer…

- Les **séquences et priorités des projets**
- Les **besoins structurants** liés aux projets

Ce que les **élus** peuvent faire…

- Assurer une **coordination régionale des projets majeurs**
- **Agir sur les conditions de réussite transversales**

Source : Analyse RCGT.

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

Raymond Chabot
Grant Thornton

© 2025 Raymond Chabot Grant Thornton. Tous droits réservés.

« Grant Thornton » fait référence à la marque sous laquelle les sociétés membres de Grant Thornton fournissent des services à leurs clients, et peut aussi désigner une ou plusieurs sociétés membres, selon le contexte. Raymond Chabot Grant Thornton. est une société membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les sociétés membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacune des sociétés membres sont des entités juridiques distinctes. Les services professionnels sont offerts par les sociétés membres. GTIL ne fournit aucun service à des clients. GTIL et les sociétés membres n'ont pas d'obligation les unes envers les autres et ne sont pas responsables des actions ou des omissions des autres.